

SESSION FORMATION
TERRITOIRE, URBANISME ET AMÉNAGEMENT
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

RÉF: 0260-08

Le projet territorial à l'aune des nouveaux défis

> EN BREF

De plus en plus, les citoyens et les forces vives d'un territoire attendent des élus qu'ils apportent des réponses nouvelles pour préserver ou améliorer le cadre de vie. L'élaboration d'un document stratégique (SRADDET, SCoT, PLUi, projet de territoire intercommunal, CRTE...) est l'opportunité d'innover pour proposer une vision de l'avenir du territoire et mettre en cohérence les politiques publiques. Dans un contexte d'incertitude, de complexification législative et d'austérité financière, le projet territorial peut-il être un gage d'efficacité de l'action publique ?

THÉMATIQUES

La cohérence et l'efficacité de l'action publique; l'interterritorialité; la construction d'une vision d'avenir pour le territoire; la conception d'un projet global cadre de référence pour l'action collective; la dynamique partenariale et la concertation; le financement du projet.

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Services aménagement / urbanisme, transports, politique de la ville et développement... des collectivités territoriales et EPCI. Chefs de projet de politiques publiques territoriales, coordinateurs territoriaux, chargés de mission d'ingénierie territoriale, cadres territoriaux des services déconcentrés de l'Etat, PNR, SCOT. Etablissements publics, SEM, agences d'urbanisme, bureaux d'études, chambres consulaires...

> PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- IDENTIFIER les problématiques du territoire et les enjeux des politiques publiques dans une approche prospective.
- SAVOIR établir des priorités stratégiques et définir les orientations qui en découlent.
- APPREHENDER la mise en œuvre à travers un programme d'actions dans le temps et dans l'espace.

> PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Retour d'expérience
- . Cas pratique(s)
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

> INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 24 au 26 octobre 2022 - Durée : 3 jours (21 heures)
Tarif : 2 260,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

> COORDINATION

Cécile ALTABER, Consultante/Directrice d'études, Acadie coopérative
Christophe DEMAZIERE, Professeur en Aménagement et Urbanisme, Université de Tours

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

LUNDI 24 OCTOBRE

9h00
Présentation de la session et tour de table

Un changement de paradigme : les grandes transitions à prendre en compte

- Les mutations sociétales (crises migratoires, vieillissement de la population...)
- Les défis écologiques, énergétiques
- La révolution numérique

De nouveaux cadres pour construire le projet de territoire

- 14h00
Focus sur le contexte :
- législatif dont la réforme territoriale (lois NOTRe, MAPTAM, ALUR...)
 - des projets du territoire (SRADDET, SCoT, PLU(i)...) de la concertation

Présentation d'un retour d'expérience sur les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) (sous réserve)

Fin de la journée à 18h00

MARDI 25 OCTOBRE

Bâtir la stratégie

- 9h00
- Les contenus
 - analyser les enjeux
 - porter une vision politique et faire des choix
 - Processus et acteurs (première partie)
 - rôles respectifs des acteurs politiques et techniques

Passer de l'intention à l'action

- 14h00
- Les contenus
 - les fiches actions : principes
 - la hiérarchisation indispensable
 - Processus et acteurs (deuxième partie)
 - rôles respectifs acteurs politiques et techniques

Présentation d'un retour d'expérience sur le bilan d'un SCoT (sous réserve)

Fin de la journée à 18h00

MERCREDI 26 OCTOBRE

Le financement du projet territorial

- 9h00
- Point sur le suivi et l'évaluation
 - Point sur les procédures contractuelles (marchés publics)

Retour d'expérience d'un exemple de territoire

Atelier de travail

14h00
Travail en équipe (petits groupes) sur des cahiers des charges et mise en partage des réflexions

16h30
Synthèse / Bilan

Fin de la session à 17h00